

chômage actuel que de l'absence de tout projet visant à enrayer les conditions qui ont engendré la catastrophe des années trente. Il n'existe aucun programme de bien-être et, aujourd'hui, l'ouvrier moyen doit faire face à la même situation que jadis; c'est-à-dire que plus il travaille, plus tôt il se cherchera un nouvel emploi. Tant que nous ne remédions pas à cet état de choses et que l'ouvrier ne jouira pas d'un revenu assuré, il existera de la crainte.

La seule allusion au chômage dans le discours du trône dénote qu'en une ère nouvelle nous pensons encore comme au bon vieux temps. Je cite le hansard, à la page 3:

Le maintien à un niveau élevé de l'embauchage et du revenu national est au premier plan du programme ministériel. L'embauchage, aussi bien que le revenu, est étroitement lié à la restauration et à l'expansion du commerce mondial. Les marchés d'exportation sont essentiels à l'emploi productif d'un très grand nombre de Canadiens.

A mon sens, monsieur l'Orateur, c'est là de l'histoire ancienne. On nous l'a répété plusieurs fois au cours de la crise. Je me rends compte aussi bien que quiconque de l'importance de l'exportation, mais elle ne mettra pas un terme au chômage ni à la misère au pays; au contraire, elle produira du chômage, à moins qu'elle ne soit réciproque. Si nous n'importons pas autant que nous exportons et ne distribuons pas le revenu ainsi créé à la population, notre commerce avec l'étranger ne sera guère profitable. Je crois qu'il nous faudra adopter des méthodes identiques, ou à peu près, à celles que nous avons employées pendant la guerre, si nous voulons enrayer le chômage et fournir de l'emploi à tout le monde. Au cours de la guerre, nous avons éliminé le chômage, non pas en essayant de trouver ou de créer de l'emploi à la population, mais en produisant ce dont nous avons besoin pour la guerre. Maintenant que la paix est revenue, il faut satisfaire aux exigences du temps de paix, et si nous employons notre population à produire ce dont nous avons besoin dans notre vie ordinaire il y aura non seulement du travail pour tous, mais pénurie de main-d'œuvre comme durant la guerre.

Nous pourrions également prendre d'autres mesures, mais avant de les signaler je dois dire que les ouvriers canadiens méritent la reconnaissance du Gouvernement et de la population tout entière pour ne pas s'être lancés dans des conflits industriels depuis la fin des hostilités. La régularité de la production et des services dans un temps où les salaires diminuaient, tandis que les prix montaient, a été fort avantageuse pour le pays. Au

Canada, la situation a été bien différente à cet égard de celle qui existait aux Etats-Unis. Les ouvriers syndiqués demanderont des augmentations de salaire parce que celles-ci sont devenues nécessaires. Maintenant que la guerre est terminée et que la production civile augmente, les ouvriers devraient bénéficier d'un niveau d'existence plus élevé et non pas inférieur. Il faut accorder des salaires élevés si nous voulons empêcher une nouvelle crise économique. Dans notre régime capitaliste, il se produit toujours une débâcle lorsqu'il y a surabondance de marchandises indispensables, et que ceux qui en ont besoin n'ont pas suffisamment d'argent pour se les procurer. Des salaires plus élevés contribueraient donc à prévenir une autre crise économique.

Durant la guerre, on a fixé un plafond aux salaires. J'ai convenu de la nécessité de stabiliser les salaires, bien que j'aie toujours soutenu, ici comme ailleurs, que le maintien de prix stabilisés est un fardeau que le petit salarié doit supporter. Au lieu d'attendre les grèves et les différends pour relever les salaires, le Gouvernement devrait se prononcer dès maintenant en faveur d'un tel relèvement.

On réclamera également une réduction des heures de travail. Les deux grands syndicats nationaux, le Congrès des métiers et du travail et le Congrès canadien du travail, se sont déjà prononcés en faveur d'une semaine de quarante heures, sans diminution de salaire. On devra donc, dans le cas d'une semaine de quarante-quatre heures réduite à quarante heures, relever les salaires de 10 p. 100, tandis que la semaine de quarante-huit heures réduite à quarante nécessitera une augmentation de salaire de 20 p. 100. Dans bon nombre d'industries canadiennes, la semaine de travail dépasse de beaucoup quarante-huit heures, voire cinquante-six heures.

Au sujet de la réduction des heures de travail, il ne faudrait pas perdre de vue la nécessité d'intensifier la production dans le monde entier et, à cet égard, je conseille au ministre du Travail, ainsi qu'au Gouvernement, de songer dès maintenant à convoquer une conférence de représentants de la main-d'œuvre, des employeurs et du Gouvernement, afin de déterminer, si possible, la meilleure façon de produire à plein rendement et de fournir du travail à tous. Dans le Royaume-Uni, de telles conférences se sont révélées, je crois, fort avantageuses.

Si je prône la tenue d'une telle conférence, c'est qu'à mon avis il est extrêmement important, à l'heure actuelle, de porter la production à son maximum. Dans un discours qu'il a prononcé dernièrement à Renfrew, le ministre du Travail a dit ce qui suit:

[M. MacInnis.]